

635 - Développement de la lecture publique

**Proposition d'approbation d'un Contrat Départemental
Lecture Itinérance à conclure avec le Ministère de la
culture**

CD/2020/060

Service chef de file :

K3 - Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

Résumé :

Le dispositif des Contrats Départementaux Lecture Itinérance (CDLI), lancé par le Ministère de la Culture en 2017, est dédié aux conseils départementaux, en complément des contrats territoires lectures mis en œuvre à l'échelle des EPCI.

Ce dispositif est destiné à soutenir la politique de lecture publique mise en œuvre par les départements, notamment dans leur ingénierie et la mise en œuvre de services et outils de médiation notamment dans les territoires ruraux. D'une durée de trois années, le CDLI accompagne financièrement l'ingénierie de lecture publique départementale.

Le rapport propose au Conseil Départemental d'approuver le projet de CDLI du Département du Bas-Rhin et les termes du projet de convention à conclure avec le Ministère de la Culture. Un CDLI étant à l'œuvre dans le Haut-Rhin, ce projet constitue un levier de la convergence de la politique de lecture publique à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

En France, grâce à un maillage dense, la lecture publique est le premier réseau culturel de proximité. Fédérés sur l'ensemble des territoires par les bibliothèques départementales, les réseaux départementaux de lecture publique sont les mieux à même d'accueillir et de faire vivre des projets adaptés et au plus proche des publics des territoires ruraux. Par ailleurs, l'évolution des missions des bibliothèques départementales les conduit à mettre à disposition des bibliothèques qu'elles desservent, une ingénierie et une offre mutualisée en matière d'action culturelle.

Dans le cadre des nouvelles priorités, à la croisée du plan « Bibliothèques » et du plan « Culture près de chez vous », l'Etat soutient à travers son dispositif « Contrat Départemental Lecture Itinérance » (CDLI) le développement d'interventions spécifiques au milieu rural, à caractère innovant, et ce dans le but de faire vivre culturellement des territoires prioritaires. Les projets soutenus dans le cadre du CDLI font une large place à l'accompagnement des réseaux de lecture publique, les outils de médiation dédiés et la prise en compte de l'accès à une offre culturelle qualitative dans les territoires desservis par les bibliothèques départementales.

Pour le Bas-Rhin, le CDLI constitue une opportunité pour le Département de valoriser son engagement durable à travers une ingénierie de grande proximité (un bibliothécaire référent en appui à chaque Communauté de Communes), de déployer sur les territoires une offre culturelle innovante, tel le festival de contes Vos Oreilles Ont La Parole

(VOOLP), dont la programmation a été entièrement repensée pour s'adapter au contexte sanitaire du COVID 19 et d'adapter en permanence son offre à des réalités nouvelles, tel le changement de profil des bénévoles de la lecture publique et la montée en charge des réseaux intercommunaux de lecture publique.

Il est proposé que le projet de CDLI du Bas-Rhin s'appuie sur 3 axes principaux qui correspondent à l'esprit du dispositif et ses objectifs, et en cohérence avec les états des lieux et diagnostic de la lecture publique sur les territoires.

- Reconnaître les besoins croissants du réseau et des territoires en matière d'ingénierie construite désormais sur mesure avec et pour les équipes de salariés et bénévoles sur tout le territoire (conseils personnalisés, accompagnement spécifique au renouvellement des équipes de bénévoles, phoning, en matière de conseil et d'accompagnement de projets d'action culturelle ou de formation). Cette ingénierie, dédiée jusqu'ici aux territoires ruraux, bénéficie et est sollicitée à présent par des villes moyennes et des agglomérations. Le niveau d'expertise des équipes de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) s'en trouve accru et reconnu financièrement à travers ce CDLI.

- Actualiser et innover dans le contexte d'une organisation apprenante et transformative : nouvelle forme d'animation du réseau en ligne (Facebook live), formation sur mesure, à l'échelle d'une bibliothèque et désormais d'un territoire, VOOLP innovant, expérimentation de nouveaux outils de médiation culturelle (ateliers de programmation, BDBR REMIX, par exemple). Ainsi, le parc de supports d'animation, considérés aujourd'hui comme de forts leviers d'inclusion sociale, est entièrement repensé pour un usage facilité par les bénévoles et les professionnels.

- Assurer une médiation auprès de tous les publics en agissant sur l'inclusion sociale, à l'instar du projet « Facile à Lire » aujourd'hui à Sarre-Union, demain étendu sur plusieurs sites BDBR. Le CDLI est particulièrement adapté aux propositions construites pour les EHPAD.

L'axe « petite enfance » en est un enjeu phare, l'aide financière de l'Etat intégrant le projet de livre bébé qui sera offert à tous les bébés nés en Alsace en 2021. Au-delà de ce symbole, des actions de médiation spécifiques à la petite enfance sont construites avec les services de prévention santé et la Protection Maternelle et Infantile (PMI), et permettront de mener à bien des projets dédiés à la petite enfance sur les territoires. La plate-forme numérique de la BDBR bénéficiera d'un projet partagé avec les travailleurs sociaux, en cohérence avec l'enjeu d'inclusion sociale par le numérique.

Ainsi, l'approbation de ce CDLI traduit la reconnaissance par l'Etat de l'engagement du Département dans son ambition d'une politique de lecture publique marquée par un fort engagement articulant développement social et attractivité territoriale.

Ce contrat ouvre à une aide en fonctionnement de 60 000 euros versée en trois annuités, ceci dès 2020, cumulable avec les aides dédiées au label Bibliothèque Numérique de référence. L'ensemble des actions réalisées et programmées relèvent du budget voté en 2020 et s'inscrivent pour 2021 et 2022 dans le mode de fonctionnement habituel de l'établissement et des évolutions intégrées dans les perspectives métier.

Ce projet constitue également une étape dans la convergence vers la CeA, le Département du Haut-Rhin bénéficiant d'un tel dispositif depuis 2019.

La Commission Enfance Famille Education, réunie le 9 novembre, a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve le principe d'un Contrat Départemental lecture Itinérance pour le Département du Bas-Rhin ;

- approuve les 3 axes et orientations du projet de candidature :

axe 1 : Accompagner, de façon ciblée et différenciée, le réseau de lecture publique dans sa transformation et son attractivité,

axe 2 : Adapter l'offre de contenus, d'outils de médiation, d'offre de formation, dans un principe d'organisation apprenante, et d'innovation co-constituer avec le réseau,

axe 3 : développer des actions de médiation aptes à élargir les publics et contribuer à l'inclusion sociale : projet Facile à lire, Livre-bébé, Bibliothèque vivante, offre dédiée aux EHPAD

- donne délégation à la Commission Permanente pour prendre l'ensemble des décisions relatives aux actes (dont conclusion, modification, résiliation des conventions et avenants) nécessaires à la mise en œuvre du CDLI pour la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin.

Les opérations d'investissement et les charges de fonctionnement induites seront réalisées dans la limite des crédits inscrits aux budgets primitifs des années 2020 à 2022.

Strasbourg, le 18/11/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY